

Projet d'aménagement d'une salle des fêtes

-

Commune de Louzy (79)

-

Inventaire des zones humides



Mai 2016



CERA Environnement
Centre d'Etudes et de Recherche Appliquée en Environnement
Agence atlantique

Lotissement Le Rulé – 90, rue des Mésanges 79360 Beauvoir-sur-Niort
Tél : 05.49.09.79.75 - Mail : atlantique@cera-environnement.com

1. Contexte :

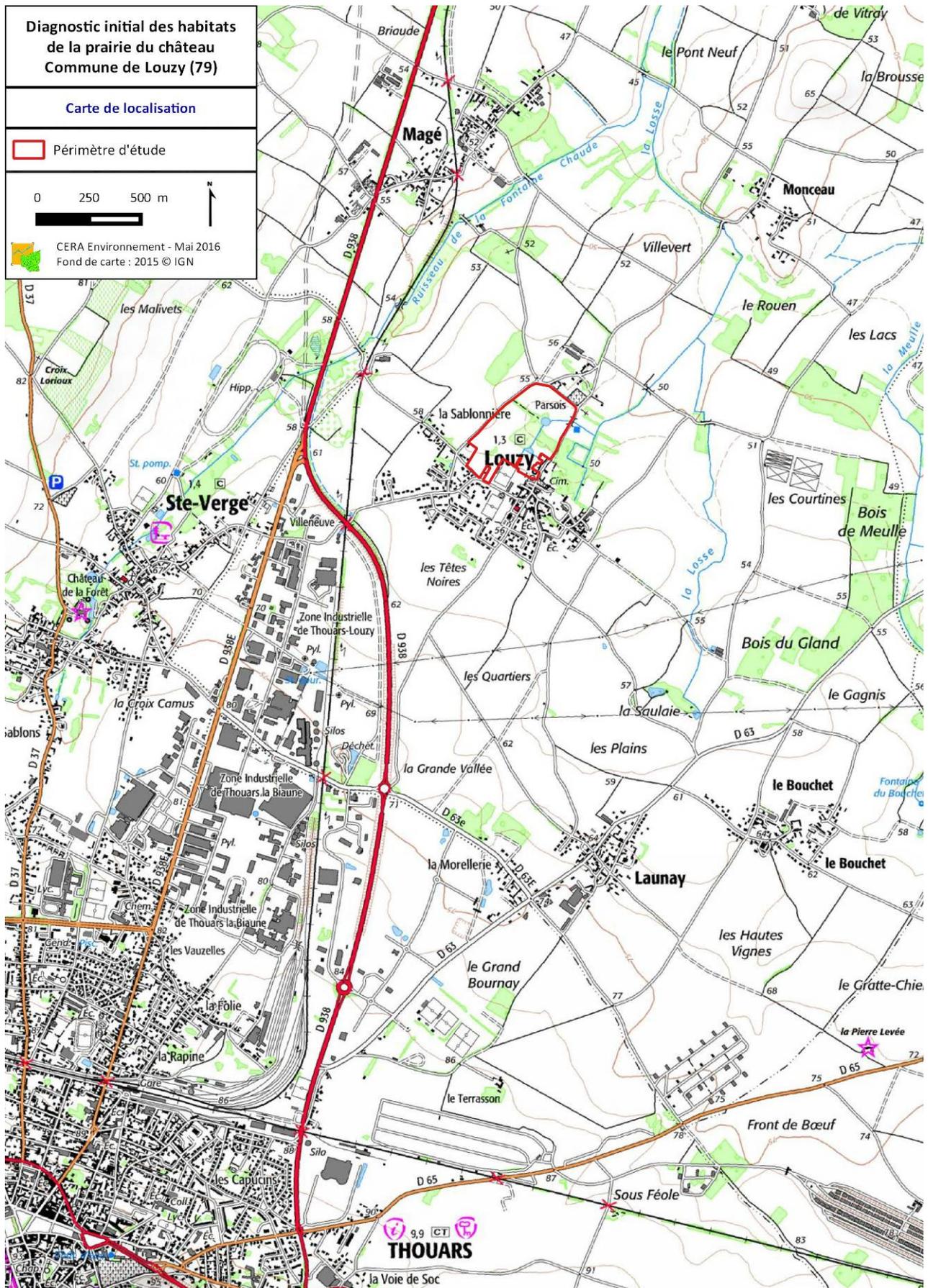


Figure 1. Localisation du projet.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement, la commune de Louzy a souhaité vérifier la compatibilité de son projet avec la politique de préservation de la ressource en eau et des zones humides. Monsieur le Maire a ainsi mandaté le CERA Environnement pour vérifier la présence de zones humides sur le périmètre de son projet.

L'objet de cette petite étude est donc la détermination du caractère humide ou non du périmètre du projet au sens de l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

En effet, situé à proximité d'une des sources latérales de la « Losse » (voir figure 1), le projet s'établit, d'après la prélocalisation des zones humides de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Poitou-Charentes, non loin de zones humides probables (voir figure 2). On notera en outre que la limite de la couche Fz, correspondant aux alluvions récentes fluviales et torrentielles des lits majeurs, coïncide en partie à cette prélocalisation (voir figure 3).

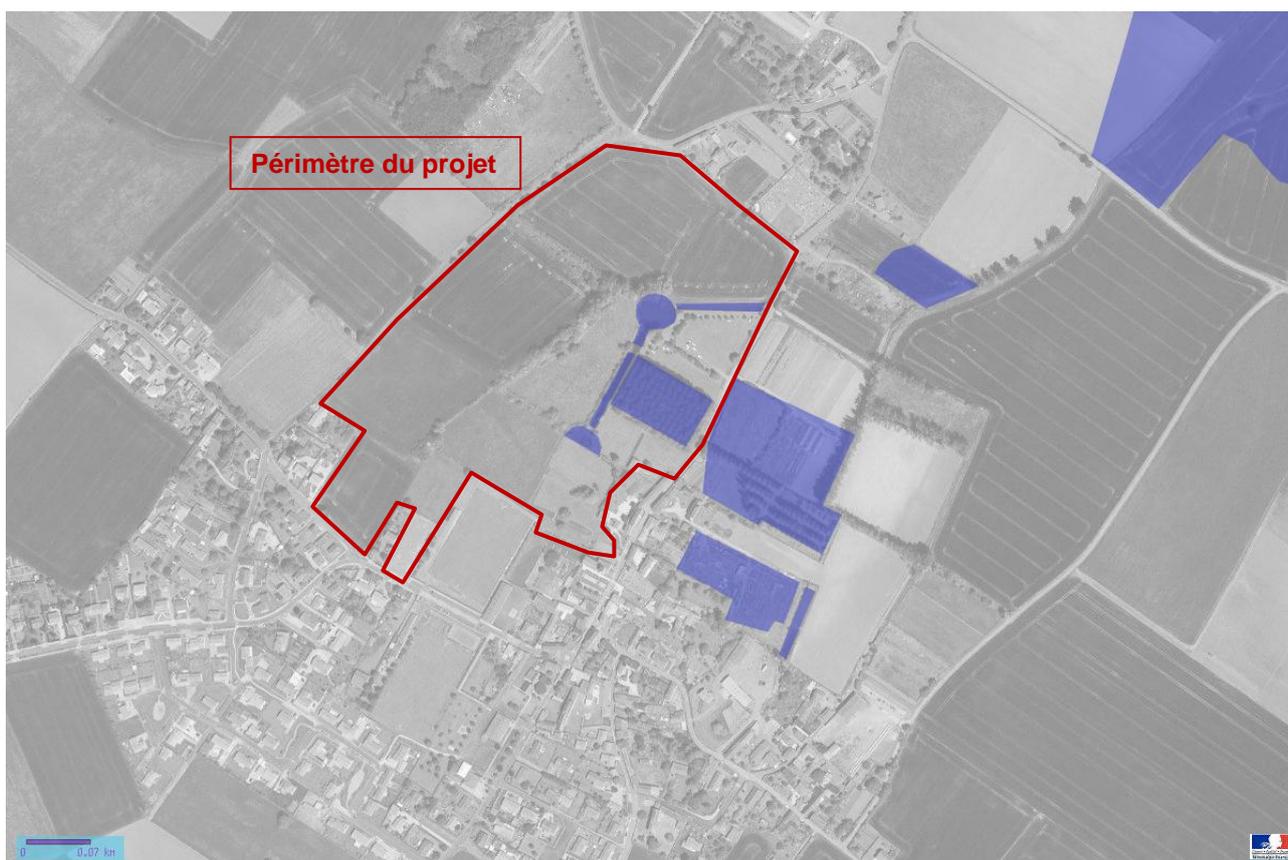


Figure 2. Prélocalisation des zones humides du département des Deux-Sèvres à proximité du projet.

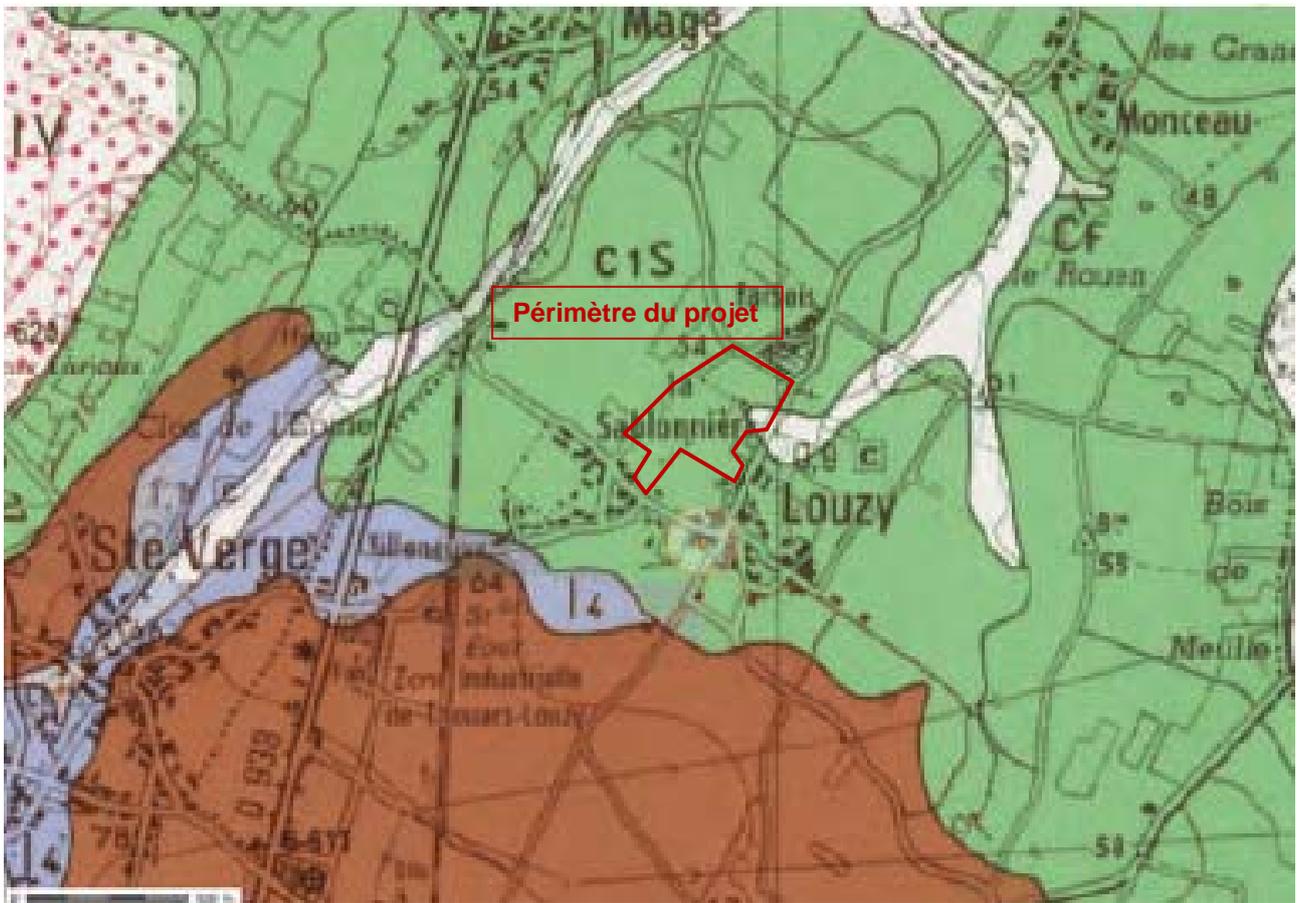


Figure 3. Carte géologique du secteur du projet.

2. Méthodologie de caractérisation :

En application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, et de l'arrêté du 24 juin 2008 correspondant, une prospection systématique a été menée dans les différents habitats présents en période printanière le 29 mars 2016 afin de définir et de délimiter les éventuelles zones humides présentes sur le site du projet.

Compte tenu de la précocité des relevés, les investigations de terrain ont essentiellement consisté en un examen des sols par sondage à la tarière. Placés sur des points situés de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide (estimée grâce à la microtopographie locale et aux éventuelles différences de végétation et de structure), sur un transect perpendiculaire à cette frontière, le nombre, la répartition et la localisation précise de ces sondages dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site.

L'examen du sondage pédologique vise à vérifier la présence :

- d'**horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres** de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres (Histosols) ;
- ou de **traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres** de la surface du sol (Réductisols) ;
- ou de **traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres** de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur (Rédoxisols) ;
- ou de **traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres** de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de **traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres** de profondeur (Rédoxisols).

Le tableau ci-dessous illustre l'ensemble de ces possibilités et les classes auxquelles se rattachent ces différents types de sols.

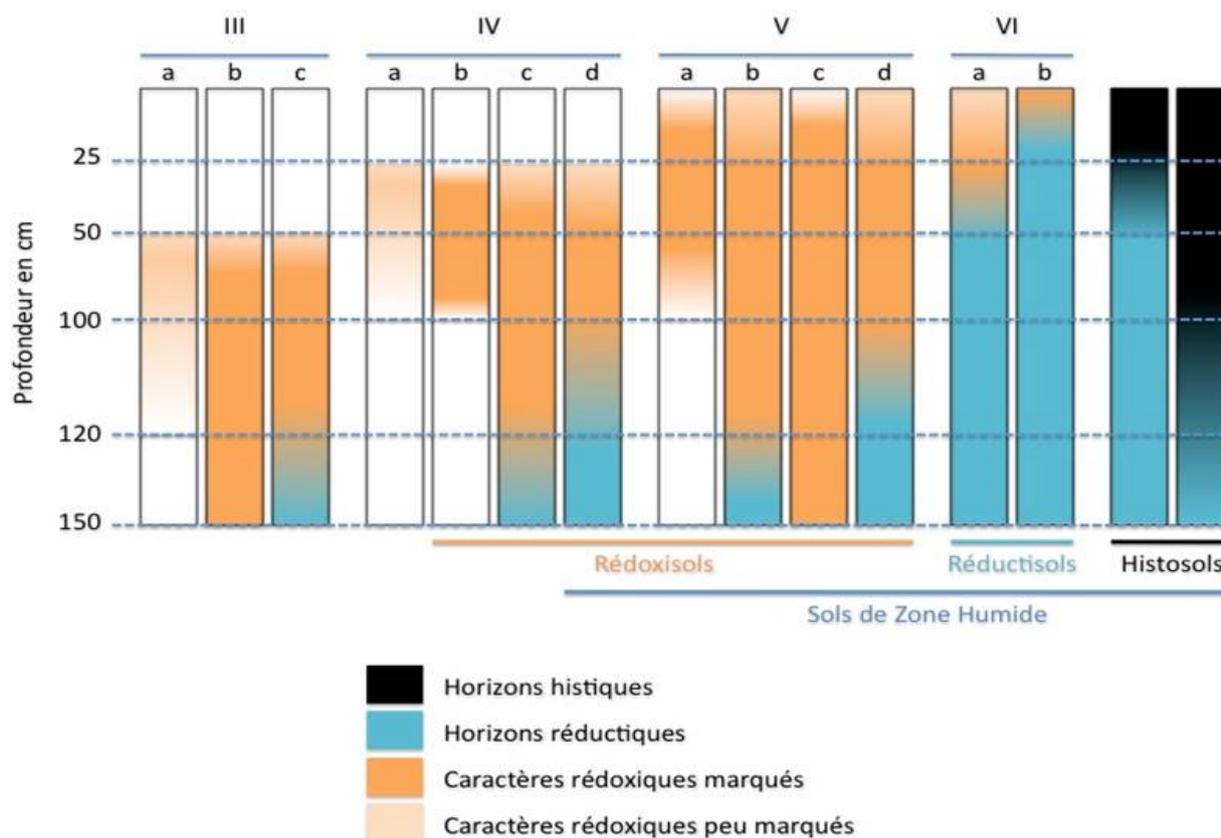


Figure 2. Classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée

Mission effectuée par : Luc RICHARD

3. Résultats et conclusion :

Résultats

Relevés pédologiques	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8
Code Corine de l'habitat	82.11	82.11	82.11	82.11	82.11	82.11	31.81	82.11
Profondeur du sondage (en cm)	50	50	70	80	80	70	120	80
Premières traces rédoxiques (en cm)	25	30	40	45	50	40	60	50
Premières traces réductiques (en cm)	/	/	/	/	/	/	/	/
Présence d'eau (en cm)	/	/	/	/	/	/	/	/
Horizon histique	/	/	/	/	/	/	/	/
Classe d'hydromorphie	Va	IVb - IVc	IVb - IVc	IVb - IVc	IIIa - IIIb	IVb - IVc	IVc	IIIa - IIIb

Relevés pédologiques	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15	P16
Code Corine de l'habitat	85.12	85.12	83.3212	81.2	81.2	81.2	81.2	81.1
Profondeur du sondage (en cm)	90	120	120	120	120	120	120	100
Premières traces rédoxiques (en cm)	20	30	30	20	20	20	30	40
Premières traces réductiques (en cm)	/	110	100	100	100	110	110	/
Présence d'eau (en cm)	90	100	90	90	90	100	100	/
Horizon histique	/	/	/	/	/	/	/	/
Classe d'hydromorphie	Va	IVd	IVd	Vd	Vd	Vd	IVd	IVb - IVc



Relevé P1



Relevé P3



Relevé P5



Relevé P7



Relevé P8



Relevé P9



Relevé P10



Relevé P12

Conclusion

En préambule, on notera que pour la majorité du périmètre (roselière à Massette, magnocariçaie et prairie humide excepté), bien que la période ne soit pas adéquate, la végétation en place ne semble que très peu présenter d'espèces caractéristiques de zone humide (voir relevés de végétation).

Situé sur une couche de calcaires argileux, la totalité des sondages pédologiques réalisés dans la parcelle visée par le projet s'est heurtée à un horizon riche en cailloux (50 à 80 cm), infranchissable avec une tarière manuelle, correspondant vraisemblablement à la roche mère. Les traits rédoxiques observables dans ces sondages n'apparaissent qu'à partir de 30 centimètres (P2 à P6), nous pouvons conclure, d'après la topographie locale et les relevés réalisés, en **l'absence de zone humide sur le périmètre du projet**.

Pour information, des relevés pédologiques complémentaires ont été effectués sur les parcelles adjacentes au projet. Les résultats obtenus montrent que la zone humide s'étend bien au-delà de l'ensemble prélocalisé par la DREAL Poitou-Charentes, jusqu'au bord du périmètre du projet. En effet, une large partie de la prairie artificielle, de la prairie pâturée, de la peupleraie et des pelouses entretenues est considérée comme zone humide d'après l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009. Ces habitats sont développés sur des **rédoxisols** avec une humidité en profondeur. Témoin de cette absence d'humidité superficielle, les traits rédoxiques n'apparaissent jamais avant 20 centimètres, et même régulièrement après la limite des 25 centimètres (sondages P10, P11 et P15). Néanmoins, dans ces derniers, la présence d'un horizon réductique en profondeur, à environ 100 cm, conduit à les classer en zone humide. Ce sont ces caractéristiques d'humidité en profondeur qui sont à l'origine d'une hygrophilie très peu marquée au niveau de la végétation.

Diagnostic initial des habitats de la prairie du château Commune de Louzy (79)

 Périmètre d'étude

Habitats :

-  22.1 - Mare
-  31.811 - Fruticée
-  37.241 - Prairie humide
-  38.13 - Bande enherbée
-  53.13 - Roselière à Massette
-  53.213 - Magnocaricaie
-  38.11 - Prairie pâturée mésophile
-  38.11 x 37.241 - Prairie pâturée mésohygrophile
-  81.1 - Prairie artificielle mésophile
-  81.1 x 81.2 - Prairie artificielle mésohygrophile
-  82.11 - Céréale
-  82.11 - Céréale en zone mésohygrophile
-  83.3212 - Peupleraie
-  85.12 - Pelouse mésophile de parc
-  85.12 - Pelouse mésohygrophile de parc
-  86 - Route, chemin
-  86 - Zone urbanisée
-  89.22 - Canaux
-  84.1 - Alignement d'arbres
-  84.2 - Haie arborée
-  84.2 - Haie arbustive
-  89.22 - Fossé
-  Arbre isolé

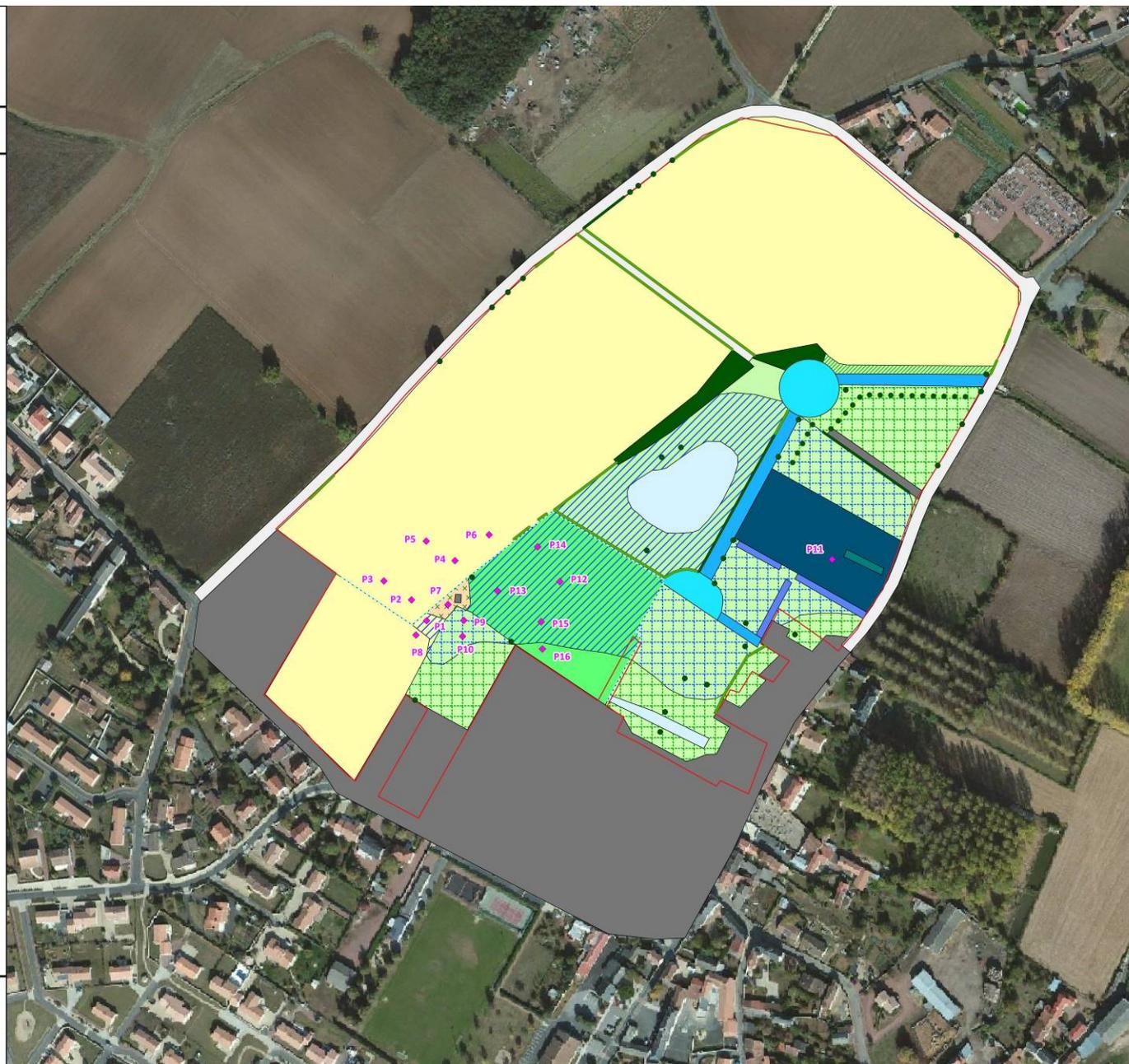
Relevés pédologiques :

-  Position des stations

0 50 100 m



 CERA Environnement - Mai 2016
Fond de carte : 2015 © Bing Map

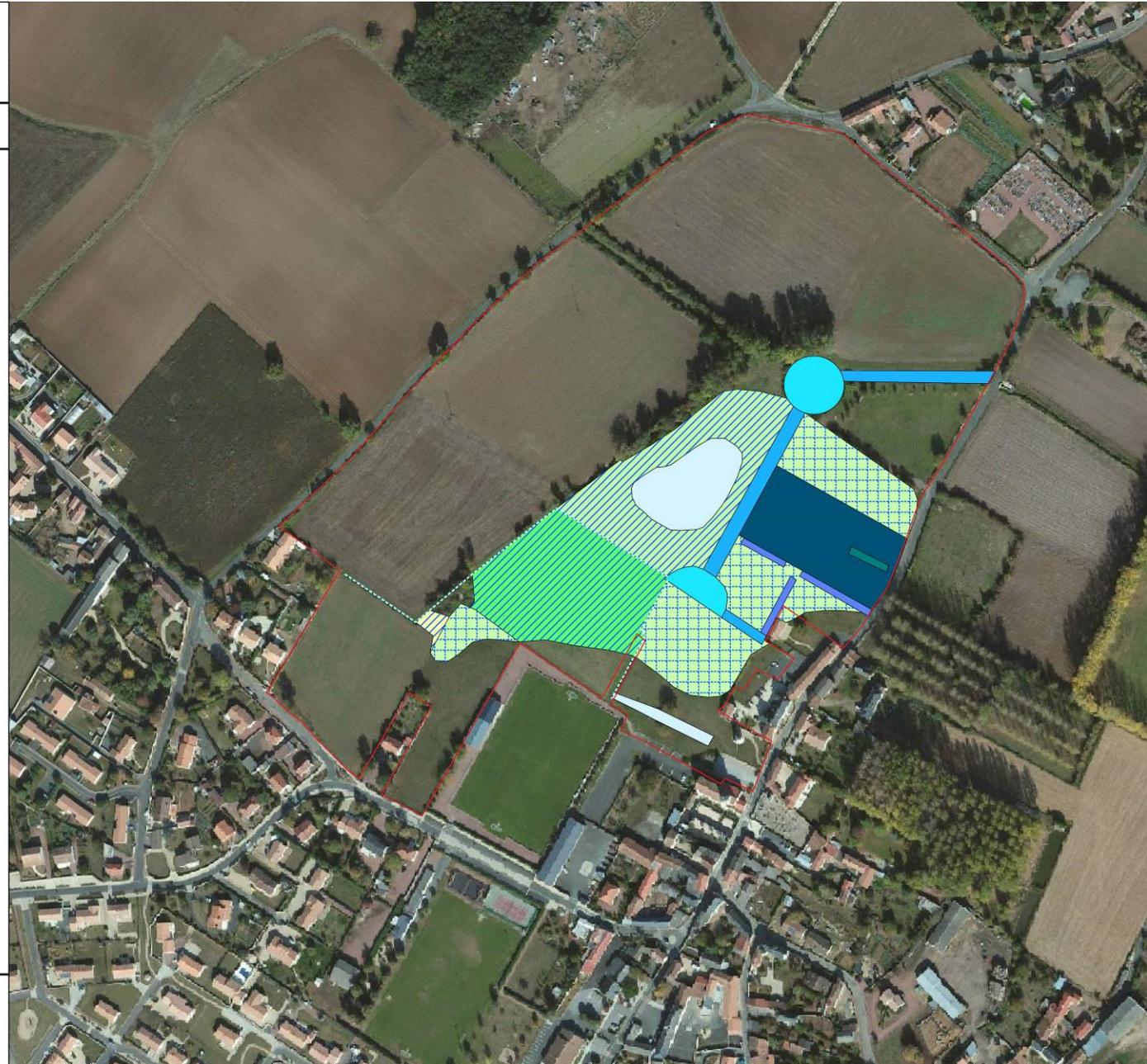


**Diagnostic initial des habitats humides
de la prairie du château
Commune de Louzy (79)**

 Périmètre d'étude

Habitats humides :

-  22.1 - Mare
-  37.241 - Prairie humide
-  53.13 - Roselière à Massette
-  53.213 - Magnocariacae
-  38.11 x 37.241 - Prairie pâturée mésohygrophile
-  81.1 x 81.2 - Prairie artificielle mésohygrophile
-  82.11 - Céréale en zone mésohygrophile
-  83.3212 - Peupleraie
-  85.12 - Pelouse mésohygrophile de parc
-  89.22 - Canaux
-  89.22 - Fossé



0 50 100 m



 CERA Environnement - Mai 2016
Fond de carte : 2015 © Bing Map

ANNEXE

Annexe 1. Synthèse des habitats rencontrés :

Habitats	Code Corine	Code EUNIS	Code Natura 2000 Annexe I Dir. Hab (* : Habitat prioritaire)	Indices de rareté, de menaces et valeur patrimoniale (VPR) ¹		
				Rareté	Menace	VPR
Habitats non d'intérêt communautaire à valeur patrimoniale modérée à élevée						
Fossé et canaux	89.22 = Fossés et petits canaux	J5.41 = Canaux d'eau non salée complètement artificiels	Non concerné par la Directive habitats	AR	⊗⊗⊗	★★★★
Bande enherbée	38.13 = Pâturages densément enherbés	E2.13 = Pâturages abandonnés	Non concerné par la Directive habitats	AR	⊗⊗	★★★
Magnocariçaie	53.213 = Cariçaies à <i>Carex riparia</i>	D5.213 = Cariçaies à Laïche des rives	Non concerné par la Directive habitats	AR	⊗⊗	★★★
Haie	84.2 = Bordures de haies	FA.3 = Haies d'espèces indigènes riches en espèces	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗⊗⊗	★★
Habitats non d'intérêt communautaire à valeur patrimoniale faible						
Mare	22.1 = Eaux douces	C1 = Eaux dormantes de surface	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗⊗	★
Prairie humide	37.241 = Pâturages à grand jonc	E3.441 = Pâturages à grands Joncs	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗⊗	★
Prairie pâturée mésophile	38.11 = Pâturages continus	E2.11 = Pâturages ininterrompus	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗⊗	★
Alignement d'arbres	84.1 = Alignements d'arbres	G5.1 = Alignements d'arbres	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗⊗	★
Fruticée	31.811 = Fruticées à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i>	F3.111 = Fourrés à Prunelliers et Ronces	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Roselière à Massette	53.13 = Typhaies	D5.2142 = Cariçaies à Laïche vésiculeuse	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Prairie artificielle mésophile	81.1 = Prairies sèches améliorées	E2.61 = Prairies améliorées sèches ou humides	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Prairie artificielle hygrophile	81.2 = Prairies humides améliorées	E2.61 = Prairies améliorées sèches ou humides	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Culture	82.11 = Grandes cultures	I1.1 = Monocultures intensives	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Peupleraie	83.3212 = Autres plantations de Peupliers	G1.C12 = Autres plantations de Peupliers	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★
Pelouses de parc	85.12 = Pelouses de parcs	E2.64 = Pelouses de parcs	Non concerné par la Directive habitats	C	⊗	★

Légende

Indice de rareté

RR = Habitat très rare
R = Habitat rare
AR = Habitat assez rare
AC = Habitat assez commun
C = Habitat commun

Indice de menace

⊗⊗⊗ = Hab. fortement menacé
⊗⊗ = Hab. moyennement menacé
⊗ = Habitat non ou peu menacé

Valeur Patrimoniale Régionale

★★★★ = VPR très élevée
★★★ = VPR élevée
★★ = VPR assez élevée
★ = VPR moyenne
⊗ = VPR faible

¹ Les indices de rareté, de menace et la valeur patrimoniale des habitats, sont basés sur le *Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes* - Poitou-Charentes Nature (2006).

Annexe2. Synthèse des relevés de végétation réalisés :

Relevés de végétation	R1	R2	Prairie artificielle	Pelouses de parc	Fossés et canaux
Recouvrement arboré		4			
Hauteur strate arborée (en m)		25			
Recouvrement arbustif	4				
Hauteur strate arbustive (en m)	7				
Recouvrement herbacé	4	4			
Hauteur strate herbacée (en m)	0,4	0,2			
Strate arborée et arbustive					
<i>Crataegus monogyna</i>	x			x	
<i>Fraxinus excelsior</i>				x	x
<i>Phyllostachys sp</i>				x	
<i>Populus cf canadensis</i>		4			
<i>Prunus domestica</i>	3				
<i>Prunus spinosa</i>	x				x
<i>Salix alba</i>				x	x
<i>Salix cinerea</i>	x				x
<i>Sambucus nigra</i>	3				x
Strate herbacée					
<i>Agrostis sp</i>		2	x		x
<i>Anthriscus sylvestris</i>		x		x	x
<i>Arum italicum</i>	2	+	x		
<i>Bellis perennis</i>		+		x	
<i>Cardamine hirsuta</i>		x			
<i>Carex flacca</i>		1		x	x
<i>Carex riparia</i>		x			x
<i>Cirsium arvense</i>			x	x	x
<i>Cirsium vulgare</i>	x			x	x
<i>Crepis vesicaria</i>			x		
<i>Cruciata laevipes</i>				x	
<i>Dactylis glomerata</i>		x	x	x	x
<i>Dipsacus fullonum</i>	x		x		
<i>Epilobium hircinum</i>					x
<i>Ficaria verna</i>		3	x	x	x
<i>Galium aparine</i>	1				
<i>Geranium dissectum</i>			x	x	
<i>Geranium molle</i>			x	x	
<i>Hedera helix</i>	4				x
<i>Heracleum sphondylium</i>		x		x	
<i>Himantoglossum hircinum</i>			x		
<i>Holcus lanatus</i>		x			
<i>Hypochaeris radicata</i>				x	
<i>Iris foetidissima</i>				x	
<i>Juncus inflexus</i>		+	x		x
<i>Lamium purpureum</i>		x		x	
<i>Lythrum salicaria</i>					x
<i>Medicago arabica</i>				x	
<i>Mercurialis annua</i>			x	x	
<i>Nasturtium officinale</i>					x
<i>Phalaris arundinacea</i>					x

<i>Phragmites australis</i>				x	x
<i>Picris hieracioides</i>		x	x	x	
<i>Plantago lanceolata</i>			x	x	
<i>Poa annua</i>				x	
<i>Poa trivialis</i>				x	
<i>Primula veris</i>				x	x
<i>Prunella vulgaris</i>		x			
<i>Ranunculus repens</i>		x	x	x	x
<i>Rubus gr. fruticosus</i>			x		x
<i>Rumex crispus</i>			x		
<i>Rumex obtusifolius</i>			x		x
<i>Scrophularia auriculata</i>					x
<i>Senecio vulgaris</i>		x		x	
<i>Sonchus asper</i>			x	x	
<i>Stellaria media</i>				x	
<i>Symphytum officinale</i>					x
<i>Taraxacum ruderales</i>		x		x	
<i>Trifolium pratense</i>		x			
<i>Typha latifolia</i>					x
<i>Urtica dioica</i>	+	x	x	x	x
<i>Veronica hederifolia</i>		x			
<i>Veronica persica</i>		x		x	
<i>Vicia sativa</i>			x		
<i>Viscum album</i>		x			

Annexe 3. Curriculum vitae du rédacteur de l'étude :



Luc RICHARD

18/02/1981

Ingénieur écologue – Adjoint commercial – Spécialiste flore

Expérience professionnelle

- Depuis Avril 2007** Ingénieur écologue / Adjoint commercial - CERA Environnement / Agence Atlantique
Réalisation d'inventaires floristiques. Evaluation des enjeux et conseils.
- 2006-2007** Chargé d'études ENS - Conseil Général de la Vienne (6 mois)
Mise en place de la politique du département (sélection des sites, marché public : CCTP) et suivi Natura 2000 (comité de pilotage)
- 2006** Chargé d'études - Réserve naturelle du Pinail, Vouneuil sur Vienne (3 mois)
Etat des lieux et évolution des populations d'oiseaux hivernants et synthèse des données sur les oiseaux de la réserve
- 2005** Chargé de mission Leader + Haies et paysages - Lycée Professionnel Agricole, Montmorillon (3 mois)
Acquisition et diffusion de références techniques sur la gestion, la réhabilitation et la création des haies champêtres
- 2004-2005** Assistant d'éducation et Animateur Ecole ouverte - Collège Noël Noël, Confolens (1 an)
- 2003** Chargé d'études Atlas communal - Parc naturel régional de Lorraine (5 mois)
Inventaires floristiques et faunistiques, cartographie et proposition de gestion des milieux

Formation

- 2013** Formation « Caractérisation des zones humides sur la base de critères botaniques et pédologiques » - Agrocampus Ouest, Centre de Rennes
- 2009** Formation « Phytosociologie et gestion » - Atelier Technique des Espaces Naturels
- 2008** Formation « Botanique niveau 3 » - Atelier Technique des Espaces Naturels
- 2004** Diplôme d'études approfondies (DEA) Biologie de l'Ecologie et de l'Evolution – Université de Montpellier 2
Stage au Centre de Biologie et de Gestion des Populations (CBGP) de Montpellier :
Modélisation du développement des populations d'une punaise prédatrice utilisée en lutte biologique
- 2003** Maîtrise de Biologie des Ecosystèmes et des Populations – Université de Montpellier 2
- 2002** Licence de Biologie des Organismes et des Populations – Université de Montpellier 2

